

## MOT DU PRÉSIDENT

La présente année qui prend fin a été marquée de « renouveau »; et quand on parle de changements, nous sommes automatiquement confrontés à de l'adaptation et parfois même à une certaine résistance. L'énergie que tous et chacun ont dû consacrer à cette étape fut canalisée vers ces changements, peut-être au détriment de notre mission : et quand nous regardons le résultat final au plan financier et sur d'autres composantes, nous comprenons que cette année fut difficile.

Cependant, il y a un résultat qui est consolant et prometteur pour des années fructueuses, c'est l'équipe actuelle composée par le personnel de gestion et le personnel clinique.

La Maison Painchaud sortira gagnante de cet atout; bien sûr, il faudra un certain « rodage » pour assurer la coordination, mais surtout chacun devra être tolérant, cette tolérance que nous avons tous un peu de difficulté à assumer, et à bien doser.

Les grands gagnants devront être nos résidents et ceux dont nous avons le succès de leur probation sous notre responsabilité. Par ailleurs, ces derniers pourront tirer avantage de notre professionnalisme à la seule condition que nous formions une équipe saine, qui baigne dans un climat de confiance réciproque. Certes il y a encore des défis qui nous attendent et c'est ce qui fait que nous avançons : nous continuerons de construire, que si nous sommes positifs face à ces défis. Mais comme je le mentionnais précédemment, quand je constate la force que nous possédons en compétence, en personnalité et en amalgame de personnes qui forme notre « équipe », je me réjouis déjà des beaux moments que nous vivrons ensemble.

Je profite finalement de cette occasion pour redire mon attachement à cette organisation qui est la nôtre et de remercier d'abord le personnel et aussi mes collègues bénévoles au sein du conseil d'administration. Cette année il faudra s'engager à mieux se connaître « ensemble » pour mieux s'apprécier.

**Marc Tremblay**  
Président

## MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

C'est avec enthousiasme que j'ai accepté, à l'automne 2009, le poste de directrice générale à la Maison Painchaud. Après plusieurs années à titre de gestionnaire des ressources humaines, il s'agissait d'un retour aux sources puisque ma carrière professionnelle a débuté en CRC, notamment, à la Maison Painchaud.

Consciente des défis qui m'attendaient, c'est en retrouvant mes manches et en regardant devant que j'ai accepté ce mandat. Après plus de six mois, c'est un futur inspirant que je vois se dessiner devant nous.

Forts d'une main-d'œuvre engagée, compétente et dévouée à la mission de notre ressource, j'ai confiance en nos moyens de nous définir une identité bien à nous et de demeurer une ressource de qualité où règne le juste équilibre entre la surveillance et la relation d'aide.

Nos projets pour les prochaines années sont ambitieux: que ce soit la recherche de l'efficacité en matière de gestion des ressources humaines, matérielles et financières en limitant les coûts, en faisant preuve de créativité et de souplesse tout en incorporant davantage de structure interne, en informatisant nos outils de travail et en donnant une nouvelle vie à nos installations physiques. C'est supportés par notre conseil d'administration que nous atteindrons nos objectifs.

Longue vie à la Maison Painchaud et merci à notre personnel, au conseil d'administration et à nos précieux collaborateurs pour leur engagement et leur confiance.

**Christine Lamarche**  
Directrice générale

## MOT DE LA COORDONNATRICE CLINIQUE

Il y a peu de temps, la direction de la Maison Painchaud m'a confié un mandat fort stimulant, soit celui d'occuper le poste de coordonnatrice clinique. C'est donc en collaboration avec une équipe d'intervenants dynamiques et avec l'appui de la directrice générale, madame Christine Lamarche, que je tente de poursuivre une mission en laquelle je crois sincèrement, c'est-à-dire la réinsertion sociale d'hommes judiciarisés.

Afin de mettre en place tous les projets qui nous habitent et nous animent, nous compterons évidemment sur la collaboration de chaque personne de notre équipe de travail, ainsi que sur la collaboration de nos nombreux partenaires. Un souffle nouveau nous pousse vers l'avant et j'espère de tout cœur qu'il contribuera à faire briller notre ressource.

Le professionnalisme de notre équipe sera mis de l'avant et le succès que nous connaîtrons sera tributaire du développement et du renouvellement de notre savoir-faire et de notre savoir-être. Se faisant, il nous sera possible de bonifier les services offerts à notre clientèle tout en répondant aux exigences de nos partenaires.

Que tous ceux qui font en sorte qu'il nous est possible de répondre adéquatement aux besoins des hommes judiciarisés et qui contribuent à leur insuffler le désir de changer et la certitude qu'ils le peuvent, soient remerciés.

**Jennifer Sirois**  
Coordonnatrice clinique

## MOT DE LA CHEF D'ÉQUIPE (SMO)

La surveillance en milieu ouvert est en constante évolution et plusieurs transformations sont survenues depuis sa création. Nous avons la chance d'avoir une équipe solide et fière du travail qu'elle accomplit. La persévérance des intervenants à accompagner la clientèle vers l'atteinte de son plein potentiel reste, sans doute, un défi de taille mais ô combien stimulant. La diversification du champ de compétence des intervenants, leur professionnalisme ainsi que leur contribution au sein de l'organisation caractérisent cette équipe unique et dynamique avec laquelle j'ai la chance de travailler.

En tant que chef d'équipe de la surveillance en milieu ouvert, j'aimerais remercier l'équipe SMO ainsi que tous ceux qui, de près ou de loin, me permettent d'occuper ces fonctions et de travailler avec cette équipe extraordinaire.

Pour la prochaine année, nous devons poursuivre nos efforts afin de toujours mieux répondre aux besoins de la clientèle, développer des idées novatrices et façonner nos pratiques, et ce, malgré les défis qui s'imposent.

**Marie-Christine Girard**  
Chef d'équipe de la surveillance en milieu ouvert

## ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

Au cœur de la mission du CRC Painchaud se trouve la réinsertion sociale des contrevenants adultes. Une des avenues empruntées par l'équipe du CRC pour y parvenir est la mise sur pied d'activités de groupe visant à offrir aux résidents des opportunités de s'amuser dans un cadre sain. Les résidents peuvent ainsi intérioriser des messages internes positifs à l'extérieur de leurs terrains à risque. Dans cette optique, l'équipe de la Maison Painchaud s'efforce de mettre sur pied, chaque année, une panoplie d'activités qui réjouissent et égaient les résidents.

L'équipe d'intervenants cliniques



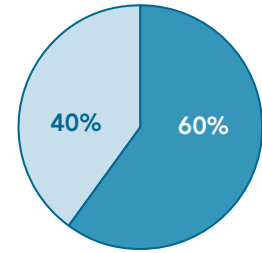
**La Maison Painchaud inc.**  
1415, Avenue St-Pascal, Québec (Québec) G1J 4R1  
Téléphone: 418 661-0203 • Télécopieur: 418 661-7443  
www.maisonpainchaud.org

## RAPPORT ANNUEL 2009-2010



**La Maison Painchaud inc.**  
1415, Avenue St-Pascal, Québec (Québec) G1J 4R1  
Téléphone: 418 661-0203 • Télécopieur: 418 661-7443  
www.maisonpainchaud.org

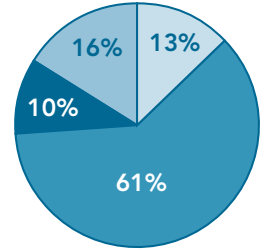
## CLIENTÈLE FÉDÉRALE



■ Acceptés 60%  
■ Refusés 40%

### RÉFÉRENCES POUR HÉBERGEMENT

- Cette année, nous avons reçu 100 demandes d'admission. Des 100 dossiers évalués, 60 ont été acceptés alors que 40 ont été refusés.

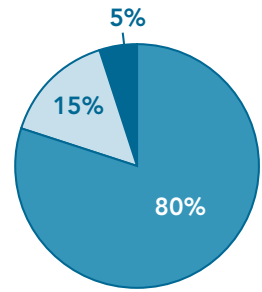


■ Projet communautaire 13%  
■ Semi-liberté 61%  
■ Libération 10%  
■ Libération conditionnelle totale 10%  
■ Libération d'office avec assignation à résidence 16%

### STATUT DE LA CLIENTÈLE

- La Maison Painchaud a accueilli cette année des délinquants fédéraux sous quatre formes de mise en liberté: semi-liberté projet communautaire, semi-liberté régulière, libération conditionnelle totale et libération d'office avec assignation à résidence.
- Cette année la durée moyenne de séjour des résidents fédéraux, a été de 118 jours comparativement à 166 l'année dernière.

Tel qu'anticipé, nous notons une augmentation significative du nombre de résidents sous le statut de libération d'office assignation à résidence (LOAR) et une légère baisse au niveau de la semi-liberté (SL).

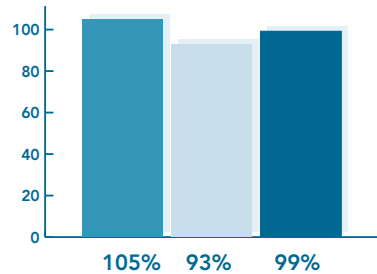


■ Complété 80%  
■ Suspension 15%  
■ Liberté illégale 5%

### MOUVEMENT DE LA CLIENTÈLE

- La Maison Painchaud a accueilli 38 résidents fédéraux en 2009-2010. De ce nombre, 13 résidents étaient toujours à la Maison Painchaud au 31 mars 2010 alors que 25 avaient quitté la ressource. Soulignons que parmi ces derniers, 17 ont terminé leur stage, 6 ont été suspendus et 2 ont quitté en liberté illégale.

## TAUX ANNUEL D'OCCUPATION CLIENTÈLES FÉDÉRALE ET PROVINCIALE



- Le taux annuel d'occupation a été de 105% pour la clientèle fédérale et de 93% pour la clientèle provinciale, pour une moyenne générale de 99%.

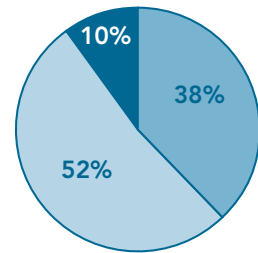
Nous notons une légère diminution au niveau de la clientèle fédérale (9%) alors qu'au provincial une légère augmentation (3%) est constatée.

■ Clientèle fédérale 105%  
■ Clientèle provinciale 93%  
■ Moyenne générale 99%

### MOYENNE D'ÂGE DES RÉSIDANTS

■ Contrevenants provinciaux 39 ans  
■ Contrevenants fédéraux 44 ans  
■ Moyenne d'âge générale 42 ans

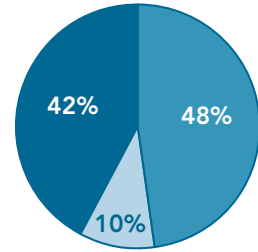
## CLIENTÈLE PROVINCIALE



■ Acceptés 38%  
■ Refusés 52%  
■ Annulés 10%

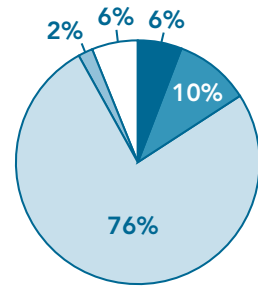
### RÉFÉRENCES POUR HÉBERGEMENT

- Cette année nous avons reçu 133 demandes d'évaluation en vue d'une admission pour des clients provinciaux. De ce nombre, 51 demandes ont été acceptées, 69 ont été refusées et 13 furent annulées pour différentes raisons (transferts/renoncations).



■ Programme DÉPART-VI 48%  
■ Programme PRISME 10%  
■ Programme CYPRES 42%

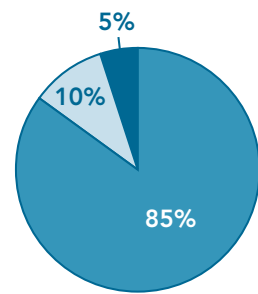
- Parmi les demandes d'admission reçues, 19 visaient une participation au programme Départ-Vi, 4 étaient référées au programme Prisme, 22 étaient orientées vers le programme Cypres.



■ Permission de sortir 6%  
■ PSLC 10%  
■ Libération conditionnelle 76%  
■ Sursis hébergement 2%  
■ Probation 6%

### STATUT DE LA CLIENTÈLE

- La Maison Painchaud a accueilli la clientèle provinciale sous cinq formes de mise en liberté: permission de sortir, permission de sortir en vue d'une libération conditionnelle, libération conditionnelle, sursis avec hébergement et probation.
- Comparativement à l'année précédente, la durée moyenne de séjour des résidents provinciaux est passée de 108 à 98 jours, soit une diminution de 9%.



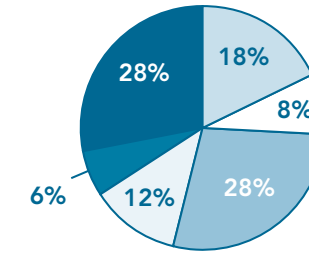
■ Complété 85%  
■ Suspension 10%  
■ Liberté illégale 5%

### MOUVEMENT DE LA CLIENTÈLE

- La Maison Painchaud a hébergé, cette année, 50 contrevenants provinciaux, soit le même nombre que l'année dernière. De ce nombre, 11 étaient toujours en stage au 31 mars 2010 alors que 39 avaient quitté la Maison Painchaud. Parmi ces derniers, 33 ont complété leur stage, 4 ont été suspendus et 2 ont quitté en liberté illégale.

- Il est à noter que nous observons une légère diminution du nombre de suspensions et de libertés illégales en 2009-2010.

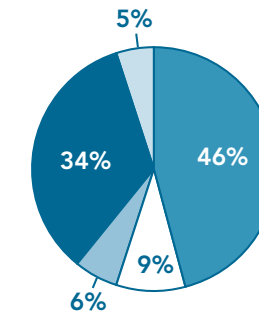
## SUIVI EN MILIEU OUVERT



■ Crimes avec violence 18%  
■ Crimes sexuels 8%  
■ Crimes contre biens 28%  
■ Crimes stupéfiants 12%  
■ Facultés affaiblies 6%  
■ Crimes contre personnes 28%

### NATURE DES DÉLITS

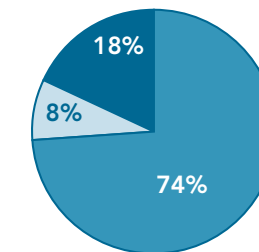
- Les délits des contrevenants suivis en milieu ouvert par la Maison Painchaud sont majoritairement des crimes orientés contre les biens et la personne.



■ Toxicomanie 46%  
■ Déviance sexuelle 9%  
■ Attitude et valeurs crim. 6%  
■ Violence 34%  
■ Santé mentale 5%

### PROBLÉMATIQUE

- Les principales problématiques de la clientèle suivie en milieu ouvert sont: la toxicomanie, la violence et la déviance sexuelle.



■ Probation 74%  
■ Libération conditionnelle 8%  
■ Sursis 18%

### STATUT

- Les contrevenants suivis en milieu ouvert par la Maison Painchaud sont sous ordonnance de sursis, en libération conditionnelle ou sous ordonnance de probation.
- La répartition de la clientèle selon le statut est demeurée sensiblement la même que l'année précédente.